

Présidence de la Chambre

Séance académique en l'honneur de la Tunisie suite à la visite du Président Moncef Marzouki

1^{er} avril 2014

Madame, Monsieur,
En vos grades, titres et qualités,

Je veux vous dire le grand plaisir qui est le mien de vous accueillir aujourd'hui en ce lieu symbolique, la Chambre des Représentants qui, sous ce vocable officiel, est surtout la Maison de la Démocratie.

La Tunisie m'a fait l'insigne honneur de m'inviter aux cérémonies marquant la célébration de l'adoption de sa nouvelle Constitution. Je suis donc particulièrement heureux de pouvoir vous remercier ici et aujourd'hui de cette faveur dont vous m'avez fait grâce, en février dernier.

Le moment était aussi solennel qu'émouvant, grave mais heureux. Il l'était certes pour le peuple tunisien mais il l'était pour l'ensemble des démocrates, il l'était surtout pour toutes celles et ceux qui continuent de se battre pour leurs droits et pour leurs libertés. Ce 7 février 2014 est devenu un jour historique pour la Tunisie. Il est et restera un jour d'espoir pour d'autres démocraties en devenir.

Certes, chaque Etat a son passé, sa culture, ses coutumes, ses ambitions, il n'est donc pas de méthode universelle pour réussir une transition démocratique mais l'exemple rassure et ouvre les voies des possibles à ceux qui l'attendent de leurs vœux.

Votre nouvelle Constitution garantit, notamment, les libertés fondamentales, la prééminence du droit, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice. C'est un vrai modèle. Il m'était impensable de ne pas en faire état dans cet hémicycle.

Un document, fut-il déterminant, et quelques signatures, fussent-elles illustres, cette nouvelle Constitution, c'est un pas. Je tiens à cet égard à saluer le rôle joué par la société civile tunisienne qui, forte de sa détermination et de son engagement, a contribué à élaborer un texte de compromis entre modernité et diversité, à l'image du peuple tunisien. Le chemin ne fait que commencer.

Il faudra préserver la stabilité de l'Etat, la paix civile et concrétiser les droits et les libertés constitutionnelles.

Il faudra aussi promouvoir l'emploi, le redressement économique, et assurer un bien-être social. Il faudra continuer à encourager les réseaux, les partenariats et soutenir le développement de différents secteurs tels que celui de l'économie sociale, autant de défis que la Tunisie est prête à affronter.

La Belgique – qui soit dit en passant, a quelque expérience du compromis, « la recette belge » comme le dit le Premier Ministre, se réjouit de l'élan démocratique tunisien et à l'instar de l'Europe, qui devrait se préoccuper d'avantage de l'axe Nord-Sud, et Sud-Sud, vous confirme sa volonté de se montrer solidaire et partenaire de votre futur. J'encourage, en particulier, notre gouvernement à accélérer les démarches visant à convertir, voire annuler une partie, ou la plus grande partie, voire la totalité de la dette bilatérale en projets de développement socio-économique.

Mieux que des mots, il s'agit d'un signal fort visant à soutenir la Tunisie dans son développement et dans sa transition démocratique.

Ces trois dernières années ont été marquées par un terme devenu générique « le printemps arabe » mais ces printemps ont connu des fortunes diverses.

Il y eut la Place Tahir au Caire, la mobilisation à Saâna au Yémen, celle de Manama à Bahrein, il y eut Benghazi, la Lybie, la Syrie ...combien de révoltes avortées, brimées, violentées, étouffées, en souffrance, tant de douleurs, tant de violences, tant d'espérances en gésine

C'était en 2010.

C'était un 17 décembre.

De la chair et des flammes de Mohamed Bouazizi, naissait, à Sidi Bouzid, en Tunisie, un printemps qui a su éclore et s'épanouir dans la sagesse et la sérénité.

Mohamed dont le vrai prénom était Tarek, faute de mieux, vendait des fruits.

Puisse son dieu lui dire, ainsi qu'aux autres martyrs, les fruits qu'ils ont semé.

Puissent leurs amis, leurs proches, leurs famille, leur peuple, recueillir en abondance les fruits de leur sacrifice devenus ceux de la liberté.

Madame, Monsieur, c'est le vœu que je forme, au nom du Parlement, pour la Tunisie, en vous assurant de toute notre solidarité et de notre admiration pour le chemin parcouru et de notre disponibilité pour les pas à venir.

André Flahaut
Président de la Chambre
des représentants
Ministre d'Etat